

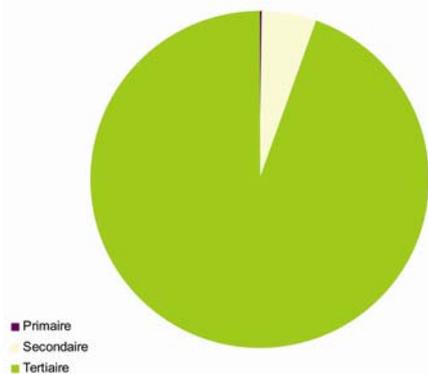
## 7. ACTIVITES

### 7.1 Personnes actives

Comme constaté auparavant, la commune présente une structure de population plutôt familiale, avec une dominance des ménages avec enfants. Ceci se traduit également par un taux d'activité relativement faible, de 47,5% par rapport à une moyenne cantonale de 50,7% (nombre de personnes actives par rapport au nombre d'habitants).

actifs	1'473
Habitants	3'100
Taux d'activité	47,5%

Les actifs de la commune travaillent essentiellement dans le secteur tertiaire. En revanche, et comme on pouvait s'y attendre, le secteur primaire est pratiquement absent (0.5%).



Répartition des personnes actives de la commune selon leur statut d'activité

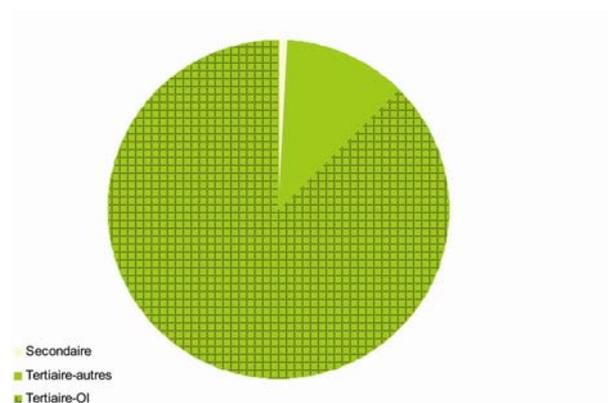
### 7.2 Emplois

Secteurs	Emplois	%
Primaire	0	0
Secondaire	34	1%
Tertiaire - dont O.I.	3 548 3'130	99%
Total	3 582	100%

Pregny-Chambésy présente un profil atypique dans le domaine de l'emploi par la présence d'importantes organisations internationales sur son territoire. Ce secteur comporte plus de 3000 emplois, soit environ 87% du nombre de postes de travail de la commune.

Le rapport entre le nombre d'emplois et de personnes actives est très important, soit 2.4 emplois par personne active, alors que la moyenne cantonale est de 1.19 en 2000.

Les emplois issus des organisations internationales sont majoritairement occupés par des personnes résidant à l'extérieur de la commune ou du canton, d'où, un trafic d'échange important et permanent.



Répartition des emplois sur la commune

### **7.3 Répartition territoriale des emplois**

#### **Le site central des organisations internationales**

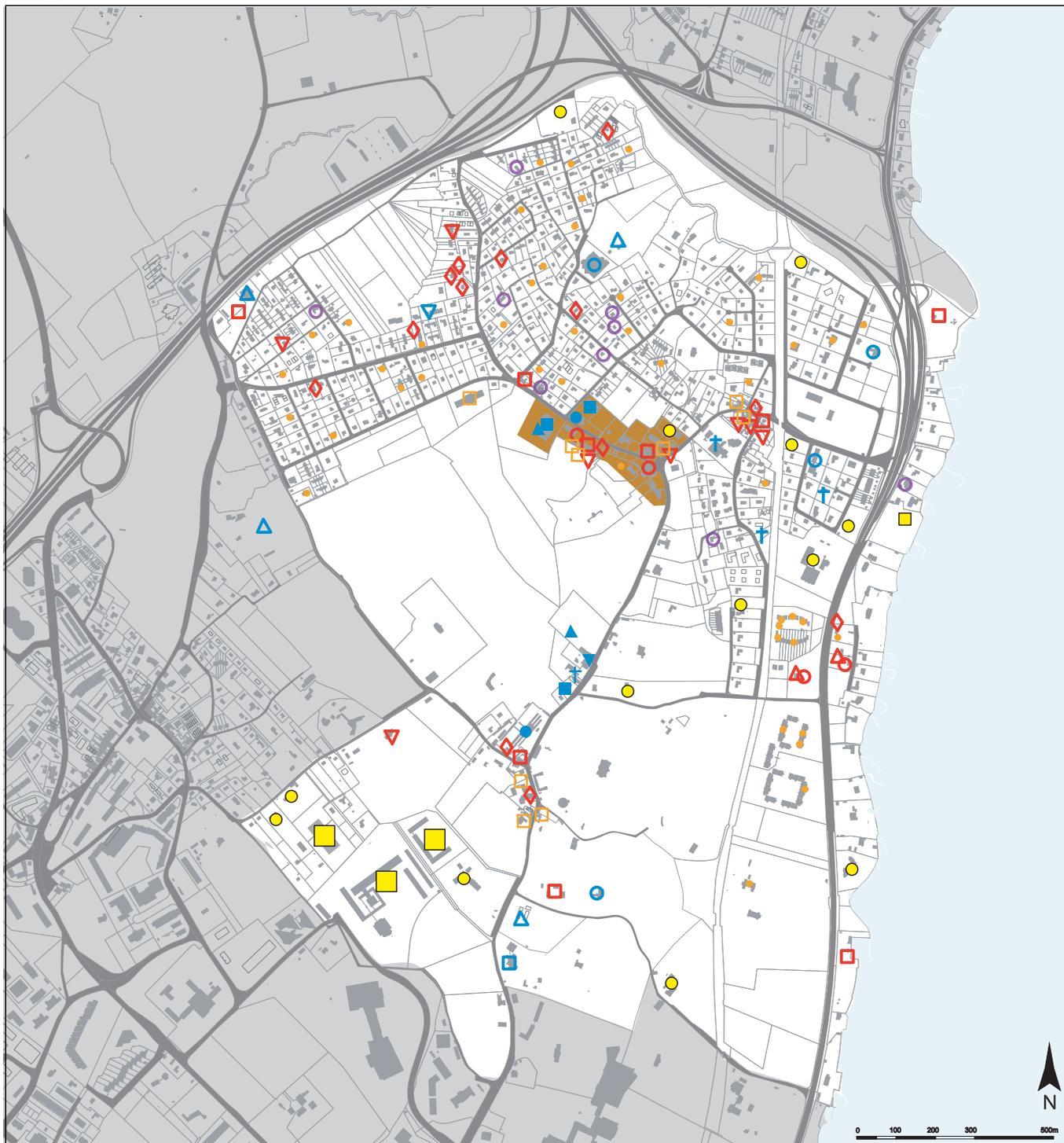
Actuellement, le secteur des organisations internationales est classé en zone 5 et accueille la majorité des organismes internationaux et de missions étrangères de la commune. L'utilisation des potentialités restantes va encore renforcer cette vocation dans le futur.

#### **Les villages**

Les activités sont pour la plupart regroupées au sein des trois villages, notamment les commerces de proximité, les restaurants, les services et bureaux, la poste et quelques ateliers. Ces activités non gênantes pour l'habitat, contribuent à la vie et à l'animation des villages et favorisent les échanges sociaux. Ils permettent également aux personnes à mobilité réduite de satisfaire leurs besoins sur place.

#### **La zone résidentielle**

Elle comporte, quant à elle, un grand nombre de missions et résidences diplomatiques. Elle accueille également un certain nombre d'activités en lien avec l'habitat, telles que des bureaux, des ateliers ou des agences, ainsi qu'un EMS, le centre orthodoxe et le centre d'accueil des handicapés.



**Activités tertiaires**

-  Activités intégrés à l'habitation et services
-  Concentration d'activités tertiaires

**Commerce**

-  Alimentation
-  Café, restaurant
-  Magasins, vente
-  Station-service
-  Prestation de services (cabinet médical, coiffeur, poste)

**Artisanat**

-  Atelier, mobilier

**Equipement public et privé**

-  Socio-culturel
-  Enseignement
-  Sport
-  Administratif, technique
-  Institution religieuse

**Organisation Internationale**

-  Missions étrangères
-  Organisations internationales
-  Villages

## 7.4 Options d'aménagement

### **Options :**

- *Promouvoir la diversification des activités sur la commune*
- *Favoriser l'implantation d'activités de commerces et de services dans les centres des villages*
- *Admettre la localisation d'activités compatibles avec l'habitat dans les secteurs soumis au bruit*

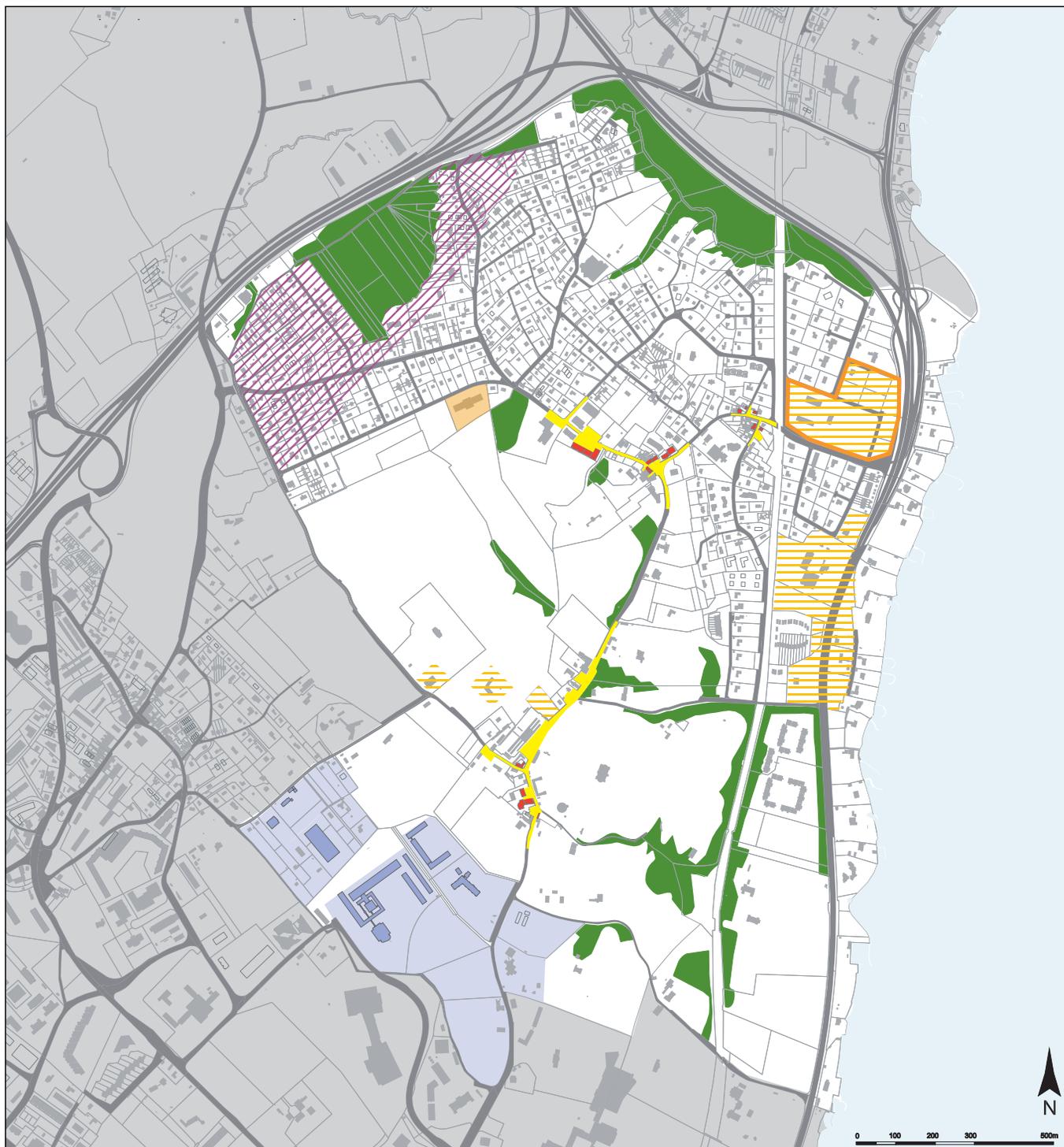
Le secteur des organisations internationales recèle encore d'importantes potentialités, identifiées par le plan directeur « Jardin des Nations ».

Le projet de modification de zone, en cours de procédure, propose de créer une zone de développement adaptée à l'accueil de ces institutions, ce qui contribuera à renforcer davantage son développement.

En revanche, compte tenu de la prépondérance massive des activités des organisations internationales, la commune a pour volonté de favoriser le développement d'activités diversifiées en facilitant leur implantation dans les centres des villages et en utilisant les potentialités restantes du château de Tournay et de sa zone de développement notamment.

Les secteurs soumis aux nuisances du bruit de l'aéroport, ainsi que ceux subissant le bruit de la route de Lausanne pourraient recevoir des activités non sensibles au bruit, de type bureaux, services (cabinets, professions libérales, agences, etc.) O.I. ou ONG, compatibles avec l'habitat. En cas de projets, une évaluation est à faire quant à leur faisabilité – notamment du point de vue légal et de leur compatibilité avec l'habitat

Plus au nord, sur le domaine de la Malvande, le projet de résidence hôtelière participera également à cette dynamique de diversification.



-  Activités liées aux organisations internationales: actuel / potentiel
-  Activités administratives existantes
-  Périmètre en zone 5 où des activités administratives et des services compatibles avec l'habitat pourraient être admises, de cas en cas.
-  Projet engagé: résidence hôtelière et logements
-  Activités non sensibles au bruit admises
-  Villages: Implantation de commerces, services et équipements de proximité